

Mardi 13 mars 2018

## Lancement de l'appel à candidatures pour « La Forêt Monumentale » : exposition d'art monumental et ludique en Forêt Verte

Porté par la Métropole Rouen Normandie, en collaboration avec l'Office National des Forêts, « La Forêt Monumentale » est un projet d'exposition d'art monumental et ludique en Forêt Verte qui débutera en septembre 2019 pour une durée de 3 ans. L'appel à candidatures lancé ce mardi 13 mars porte sur la création de 8 à 12 œuvres, qui seront implantées le long d'une boucle d'environ 4 km, au cœur de la forêt Verte, favorisant ainsi une mise en scène de la nature environnante. Ce projet s'inscrit dans la dynamique de valorisation forestière de la Métropole.

Le projet "La Forêt Monumentale" propose, sous la forme d'une triennale d'art monumental, la création d'un parcours de 8 à 12 œuvres monumentales en Forêt Verte sur les communes de Houpeville, Mont-Saint-Aignan et Bois-Guillaume, à la bordure de Rouen. Ce parcours, unique, permettra aux visiteurs, en autonomie, de découvrir ou redécouvrir autrement nos forêts, de façon ludique. Un appel à projets est lancé, les candidats ont jusqu'au 22 juin 2018 pour soumettre leurs projets.

L'essence de l'évènement s'articule autour de 2 dimensions que les artistes devront intégrer dans la réalisation de leur œuvre et valoriser dans leur candidature :

- > L'œuvre devra avoir des dimensions **monumentales**, sans contrainte précise, elle doit marquer fortement le site dans lequel elle se trouve.
- > Les œuvres devront être **ludiques** afin de favoriser l'appropriation du plus grand nombre et la viralité, notamment via les réseaux sociaux, de ces dernières.

Ce projet poursuit ainsi plusieurs objectifs essentiels :

- > Valoriser la singularité de la Métropole en mettant en avant son **patrimoine forestier unique en Europe** et en proposant un projet original et novateur.
- > **Renforcer le développement de la culture** sur le territoire en encourageant la création contemporaine et en permettant aux artistes d'apporter leur sensibilité et leur regard sur le territoire.
- > Casser la saisonnalité des sorties en forêts (balade, cueillette, sport) en proposant une **nouvelle attraction touristique** ludique, ouverte à tous et visitable 7 jours sur 7 tout au long de l'année.

L'appel à projets "La Forêt Monumentale", qui se déroule du 13 mars au 22 juin, est ouvert à toute personne proposant un projet et une démarche artistique répondant aux critères et aux objectifs de l'événement : artistes plasticiens, architectes, collectifs... Chaque artiste peut soumettre **jusqu'à 3 projets sur 1 à 3 lieux** (fiches descriptives des sites proposés consultables sur le site internet de la Métropole).

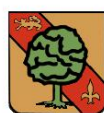
Ce concours est ouvert au **national et à l'international**. Une attention particulière sera apportée aux talents locaux, ainsi une place spécifique pourra être faite aux projets artistiques portés par des structures du territoire métropolitain. Les candidatures reçues seront analysées par un comité de sélection regroupant des personnalités du monde de l'art et de la culture, des techniciens de la Métropole, des techniciens de l'ONF, des membres de la société civile et des élus métropolitains.

Les lieux d'implantation potentiels des œuvres forment **une boucle de 4 km en plein cœur de la forêt Verte** afin d'offrir aux promeneurs un parcours mêlant art et découverte du site naturel et de ses richesses. Ils sont mis à disposition pour l'occasion par l'ONF qui poursuit en parallèle ses objectifs de gestion forestière. Afin de prendre le mieux possible en considération l'ensemble des contraintes liées à cette activité, un temps de rencontres et d'échanges est prévu avec les artistes qui seront sélectionnés.

Les créations artistiques seront créées ou adaptées spécifiquement pour s'intégrer au mieux à l'environnement forestier. Un équilibre entre la mise en valeur réciproque de l'œuvre et du site naturel doit être atteint sans que l'un d'eux ne soit lésé ou écrasé visuellement par l'autre. Ces œuvres éphémères doivent intégrer une certaine usure provoquée par les intempéries, le milieu naturel dans lequel elles se trouvent et le public. L'aspect monumental s'entend par l'effet de surprise qui sera recherché, elles doivent interpeller le visiteur et lui donner envie de partager son expérience. L'œuvre se devra d'être **respectueuse de l'environnement**, que ce soit dans sa conception même (matériaux, ancrage, etc.), son installation sur le site, son fonctionnement et son démontage et ne produira aucun impact néfaste sur le site naturel. L'utilisation de matériaux issus de la nature, du territoire ou de matériaux recyclés sera favorisée.

#### Calendrier prévisionnel :

- > 22 juin 2018 : Date limite de dépôt des candidatures
- > Septembre 2018 : Présélection de 16 à 20 projets
- > 8 février 2019 : Date limite de dépôt des projets finalisés
- > Mars 2019 : Jury final de sélection des œuvres
- > Septembre 2019 : Ouverture du parcours





### > Un territoire forestier unique en Europe

Poumon vert de la Métropole, les forêts représentent près du tiers de la surface du territoire soit plus de 22 000 hectares, ce qui en fait la première métropole de France à cœur forestier. La Métropole préserve et valorise ces espaces à travers une charte forestière lancée en 2015, associant une cinquantaine de partenaires et notamment l'Office national des forêts (ONF).

### La Forêt Verte, forêt d'exception



Située à 6 km au nord de Rouen, la forêt domaniale Verte s'étend sur un plateau entaillé d'une profonde vallée sèche qui la traverse d'est en ouest. Composée de belles futaies de hêtres, elle est appréciée des riverains comme espace de détente et de promenade. Elle compte plusieurs sites d'intérêt écologique (mares, zones d'affleurement de craie, bas-fonds humides, prairie...) et un habitat d'intérêt communautaire : la hêtraie-chênaie à Jacinthe des bois. Elle abrite aussi quelques espèces végétales et animales protégées

comme la Fougère des montagnes ou la Salamandre tachetée.

Avec Roumare et La Londe-Rouvray, elle fait partie des trois forêts domaniales et périurbaines rouennaises, gérées par l'ONF et labellisées "Forêt d'Exception®", en reconnaissance de leur valeur patrimoniale.

Pour favoriser la biodiversité, le plan de gestion de la forêt prévoit la conservation d'îlots de vieux arbres et d'arbres creux ou à cavités, l'entretien de mares forestières et la préservation d'espèces remarquables.

Chevreaux et sangliers peuplent la forêt. La chasse est pratiquée, elle préserve un équilibre nécessaire au développement des jeunes arbres dont ces animaux sont friands.

Dans le cadre du label "Forêt d'Exception®", le sud de la forêt a été réaménagé et offre de nouveaux équipements pour le public (tables-bancs, bancs, kiosque, promontoire d'observation de la biodiversité).



## Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

### Contacts presse

*Métropole Rouen Normandie*

*Perrine BINET*

[perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr)

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

*ONF*

*Catherine SAVARY*

[catherine.savary@onf.fr](mailto:catherine.savary@onf.fr)

02 35 14 20 45 – 07 63 95 51 74

